



Direction départementale de l'agriculture  
et de la forêt des Bouches du Rhône

Service Economie Agricole  
154, avenue de Hambourg  
B.P. 247  
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Dossier suivi à la DDAF par :  
Alain MADAULE : 04 91 76 73 78

**DEMANDE D'ALLEGEMENT DES CHARGES  
FINANCIERES 2010 (FAC)**

**PLAN DE SOUTIEN  
EXCEPTIONNEL A  
L'AGRICULTURE**

(Mise en application de la circulaire du Ministère de l'alimentation de  
l'agriculture et de la pêche du 19 novembre 2009)

Demande à envoyer à : **DDAF des Bouches-du Rhône**  
**Service Economie Agricole (Plan de soutien)**  
**154 avenue de Hambourg**  
**BP247**  
**13285 MARSEILLE Cedex 08**

**au plus tard le 15 février 2010**

**LE DEMANDEUR**

N° PACAGE :

N° SIRET

Nom et Prénom ou Raison sociale : \_\_\_\_\_

Numéro de sécurité sociale :

**Le capital de la société est-il détenu à plus de 50% par des exploitants agricoles ?** OUI  NON

Nom et adresse des associés pour les formes sociétaires	Pourcentage de parts	Associés ayant des prêts Professionnels <sup>*1</sup>

Adresse (domicile) : \_\_\_\_\_

Code postal :

Commune : \_\_\_\_\_

Si l'adresse du siège d'exploitation est différente : \_\_\_\_\_

Code postal :

Commune : \_\_\_\_\_

fixe \_\_\_\_\_

portable \_\_\_\_\_

\*1 Il est possible pour une société, quelle que soit sa forme juridique, de demander et percevoir l'aide pour le compte de l'individu à condition qu'il lui en ait préalablement confié le pouvoir (annexe 3 à compléter). Dans ce cas, une seule demande est effectuée au nom de la société. (Dans le cas où un exploitant souhaiterait demander une aide pour des prêts obtenus à titre individuel et à titre sociétaire, 2 demandes distinctes doivent être effectuées)

## L'EXPLOITATION

➤ Précisez la date de votre installation :

➤ Etes-vous Jeune Agriculteur ?

(agriculteur installé avec ou sans aide depuis le 27 octobre 2004 et ayant moins de 40 ans à cette date)

Pour les exploitations agricoles sous forme sociétaire, peut être considéré comme « jeune agriculteur » la société dont au moins un des associés exploitant est jeune agriculteur

OUI  NON

➤ Etes-vous récent investisseur ? (avez-vous bénéficié d'aides publiques à l'investissement depuis le 27 octobre 2007 ?)

OUI  NON

Si oui, préciser les investissements :

NB : Les justificatifs devront être présentés en cas de contrôle.

Type	Montants	Dates

➤ Chiffre d'affaires de l'intégralité des productions de votre exploitation :

Chiffres d'affaires en €	Chiffres d'affaires en €, du dernier exercice clos, (préciser l'année : )	Chiffre d'affaires en €, de l'avant-dernier exercice clos, (préciser l'année : )

➤ Situation financière de l'exploitation

Pour le **dernier exercice clos** :

préciser l'année :

<u>Excédent Brut d'Exploitation dernier exercice clos</u> (préciser l'année : )	<u>Excédent Brut d'Exploitation avant-dernier exercice clos</u> (préciser l'année : )	<u>Evolution en % de l'Excédent Brut d'Exploitation entre les deux derniers exercices connus</u>
<u>Montant en € :</u>	<u>Montant en € :</u>	

- Evolution de l'EBE : comparaison entre les deux derniers exercices clôturés ou entre le dernier exercice clôturé et le résultat prévisionnel de l'exercice en cours tel que certifié par le centre comptable
- NB : pour les exploitants au forfait : seuls les chiffres d'affaires des deux derniers exercices connus devront être fournis.

➤ **La demande concerne (deux choix possibles) :**

**Veillez  
cocher vos  
choix**

- une prise en charge partielle des intérêts 2010 de **prêts bonifiés** à long et moyen terme (hors prêts fonciers) d'une durée initiale supérieure ou égale à 24 mois.
- une prise en charge partielle des intérêts 2010 de **prêts non bonifiés** à long et moyen terme (hors prêts fonciers) d'une durée initiale supérieure ou égale à 24 mois.

➤ **Préciser le nom et adresse des banques auprès desquelles ont été contractés les prêts:**

Nom et adresse des banques	Cocher l'établissement auprès duquel vos prêts sont plus importants
	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

**J'atteste :**

- Avoir pris connaissance de la possibilité de l'application d'un stabilisateur sur le montant calculé d'aide
- Ne pas avoir reçu d'autres aides *de minimis*<sup>2</sup> au cours de ces trois dernières années
- Avoir reçu les aides *de minimis*<sup>2</sup> suivantes au cours de ces trois dernières années<sup>3</sup> :

Mesures entrant dans le cadre des aides « de minimis »	Montant perçu	Date de paiement
Aide aux producteurs de salades 2007		
FAC ovins 2007		
Aide liée à la perte de marge brute des éleveurs d'ovins 2007		
FAC ovins 2008		
FAC porcins 2008		
Aide liée à la perte de marge brute des éleveurs d'ovins 2008		
FAC serristes 2008		
FAC arboriculture 2009		
Aides Plan d'urgence 2009		
Fac cultures fruitières et légumières 2009		
Autres : .....		

<sup>2</sup> Le Règlement (CE) no 1535/2007 de la Commission du 20 décembre 2007 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides " *de minimis* " dans le secteur de la production de produits agricoles prévoit que les aides accordées à un exploitant ne doivent pas excéder un plafond de 7 500 € par bénéficiaire sur une période de trois exercices fiscaux.

<sup>3</sup> Dans le cas d'un GAEC, ce plafond annuel par exploitation peut être multiplié par le nombre d'exploitations regroupées dans la limite de 3.

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis à l'appui de la présente demande.**

**Toute fausse déclaration entraînera l'annulation d'une éventuelle attribution.** Art. 22. II de la loi 68-690 du 31/07/68 : « quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la déclaration exigée en vue d'obtenir de l'état un paiement ou avantage quelconque indu pourra être puni d'un emprisonnement et d'une amende

**Je demande à bénéficier de l'aide prévue dans le respect des conditions fixées par la circulaire.**

**Je m'engage à ne pas demander de prêt bonifié de consolidation de mon annuité non bonifiée 2010 dans le cadre du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture.**

**Je m'engage à me soumettre à tout contrôle sur mon exploitation.**

<b>Le déclarant</b>	<b>Validation de l'exactitude des éléments comptables et financiers :</b> ➤ par le cabinet comptable de l'entreprise <b>ou</b> ➤ par la Chambre d'Agriculture 13 pour les agriculteurs au forfait
Fait à : Le : Signature du demandeur, Du gérant en cas de forme sociétaire, <b>De tous les associés pour les GAEC :</b>	Fait à : Le : Nom, Prénom : Cachet et signature :

**Ce dossier doit être retourné à la DDAF au plus tard le 15 février 2010 accompagné des pièces suivantes :**

- Le formulaire de demande d'aide dûment rempli et signé par le demandeur y compris son annexe dûment visée.
- Un RIB (ou RIP) au nom du demandeur
- Bilan comptable et compte de résultat du dernier exercice clos
- Prévisionnel de l'exercice en cours *si nécessaire*
- Attestation MSA, postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2009, au nom du demandeur précisant si vous exercez votre activité en tant que chef d'exploitation à titre principal
- Attestation sur l'honneur par laquelle il est précisé que vous ne sollicitez aucune autre aide auprès d'un autre établissement bancaire pour un même objet

Une (ou plusieurs) extraction(s) de l'annuité, détaillée par prêt et décomposée entre capital et intérêts, comportant la signature, le nom, la qualité du signataire et certifiée par le cachet de l'établissement de crédit

**Pièces complémentaires pour les sociétés :**

Extrait de k-bis de moins de 3 mois pour les formes sociétaires

Extrait des statuts précisant la répartition du capital social

Attestation MSA, postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2009 comportant le nom de chaque associé exploitant précisant ceux qui exercent leur activité à titre principal, à titre secondaire ou à titre de salarié agricole

**Pièce complémentaire pour les agriculteurs au forfait :**

Déclaration TVA